

SUD-RAIL TER AURA



PRIVATISATION DU RAIL EN AUVERGNE

Le compte à rebours, lancé par la région AURA avec la publication le 24 octobre 2024 de l'avis de concession et de l'appel d'offre pour le lot géographique Auvergne, touchera à sa fin en aout 2026.

Depuis le début de l'avis, notre direction régionale continue son ajustement afin que l'ensemble soit livré clé en main au futur opérateur ferroviaire qui sera désigné en fin d'année 2026, à savoir notamment :

- ➡ Création du Centre de Production Auvergne (fusion du BCU et du COP)
- ➡ Transfert de la CPAS vers le CSE Intercités en 2025
- ➡ Transfert des ADC pour Intercités au CSE Intercités au 01/04/2026
- ➡ Fermeture du Bureau d'Administration Comptable (BAC) au 01/07/2026
- ➡ Transfert du RCAD vers l'entité du CSE TGV Intercités au 01/09/2026
- ➡ Fermeture du service « Allo TER » fin 2027

Pour une formation ouverte à la concurrence



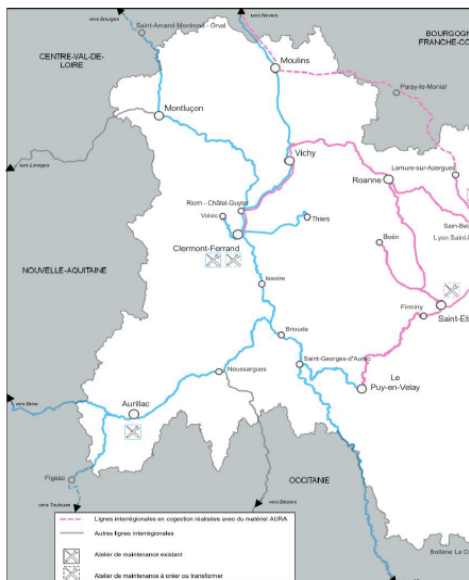
ADRESSEZ-VOUS À SUD-RAIL !

ATTENTION

L'EXPLOITATION SERA EFFECTIVE AU SERVICE ANNUEL 2029
Avec une SAS pour le lot Auvergne (voir pages suivantes pour le détail)

Pour SUD-Rail la privatisation n'est pas une fatalité, usager-e-s et cheminot-e-s doivent se battre ensemble contre le dumping social et pour un système ferroviaire régional unifié qui maintiendrait une égalité territoriale pour nous toutes et tous, à l'heure de l'urgence écologique !

FOCUS SUR LE LOT AUVERGNE: 13 ANS DE CONCESSION JUSQU'AU SA 2041



Volumétrie : 4.8 M Tkms (calcul sur la base du SA 2024)

Fréquentation : 157,848 M de Voyageurs / kilomètre – source : comptes par lignes SNCF 2022

Lignes comprises dans le lot :

- Clermont-Ferrand – Thiers
- Clermont-Ferrand - Moulins
- Clermont-Ferrand – Volvic
- Brioude - Clermont-Ferrand
- Clermont-Ferrand – Montluçon
- Commentry -Montluçon – Bourges
- Clermont-Ferrand - Le Puy En Velay
- Montluçon – Vierzon, Aurillac - Brive-La-Gaillarde, Clermont-Aurillac
- Aurillac-Figeac-Capdenac
- Clermont-Ferrand – Nîmes

Les Directions de Lignes ont été créées par la SNCF pour orienter et organiser les futurs découpages et appels d'offres, dans le cadre de l'ouverture à la concurrence de la région AURA.

Ils auraient voulu faciliter cette ouverture à la concurrence et les transferts de personnels vers des filiales ou vers des entreprises privées, qu'ils ne s'y seraient pas pris autrement. Puisque tout est prêt à être livré, clé en main, à cette privatisation dont on tait le nom.

LES CHEMINOTS TRAHIS PAR LEURS DIRIGEANTS ? POUR SUD-RAIL, LA RÉPONSE EST OUI !

La direction, main dans la main avec les politiques de la région, a donc fait évoluer légèrement les découpages de la DDL Auvergne en lui retirant l'axe Clermont/Lyon pour la donner au lot « étoile lyonnaise », et d'autres lignes comme Aurillac/Toulouse qui vont dans la charge d'Occitanie, et les Moulins/Nevers qui vont dans le lot « Bourgogne Ouest-Nivernais » de la région BFC. Cette dernière sera effective en décembre 2026 avec la filiale SNCF SVBO.

En échange, elle récupère la gare du Puy-en-Velay, mais sans les ASCT qui restent dans le futur lot « étoile lyonnaise » !

Les discussions continuent de se poursuivre avec les autres régions limitrophes et, au sein même de notre périmètre auvergnat, il peut être envisagé d'avoir des résidences ADC/ASCT d'autres lots, que ce soit à Clermont-Fd pour le lot « étoile lyonnaise » ou à Aurillac pour la région Occitanie.

La charge de train pour Montluçon (ADC/ASCT) ne change pas.

Les discussions entre régions politiques continuent, sans aucune annonce publique.

TRANSFERT DU MATÉRIEL ET DES ATELIERS

Pour le volet matériel et maintenance, la région AURA a décidé de créer une société dédiée, SPL, Actifs Ferroviaires et Appui à la Mobilité. Cette Société Publique Locale absorbera l'ensemble du matériel roulant et des ateliers composant le technicentre AURA dans les prochaines semaines.

La Région mettra ensuite à disposition des lots, les matériels roulants, les installations de services affectées au périmètre du lot, comprenant notamment : les ateliers de Clermont-Gare, Aurillac et Clermont Le Brezet (en cours d'agrandissement avec l'ajout d'un bâtiment comprenant 4 voies) ; cela doit permettre une autonomie totale en matière de maintenance du parc dédié en Auvergne.

Le matériel roulant affecté au lot Auvergne, correspondant à 10 rames, B 84 500, 75 rames, X 73 500, et 3 Régiolis H2, sera également fourni pour la bonne exécution du plan de transport nominal.

Au passage, bye-bye les AGC pour les citoyen-nes auvergnat-e-s ! sauf peut-être sur l'axe Clermont/Lyon.

Ci-contre un extrait du livret du TER AURA avec le dimensionnement technique qui a été retenu par la région pour l'exécution du lot Auvergne, en date du mois de juin 2023 comme période de référence.

Ces 519 ETP (Équivalence Temps-Plein) ont été calculés par la fameuse cellule RAO interne à la SNCF et dédiée au calcul ETP.

Pour info, ils se sont basés sur l'organisation actuelle du temps de travail afin de déterminer ces chiffres.

Les ETP, pour le lot fonctionnel, sont intégrés à ce tableau. Ils seront en partie retirés de celui-ci prochainement via un nouvel avis de concession émanant de la région AURA.

Les ETP pour le futur lot Intercités B sont d'ores et déjà exclus de ce calcul.

Tableau des effectifs contribuant au service des lignes TER du lot Auvergne exprimés en ETP :

GROUPES D'EMPLOIS	CATÉGORIES D'EMPLOIS	ETP
Emplois opérationnels	1.a/b Conduite en ligne et autre conduite dont 6 emplois d'encadrement direct	136
	1.c Accompagnement trains et Lutte Anti-Fraude (LAF) dont 4 emplois d'encadrement direct	82
	1.d Prestations en gares (vente, escale, produit train) dont 6 emplois d'encadrement direct	76
	1.e Maintenance courante du matériel roulant (maintenance, mouvement, nettoyage) dont 12 emplois d'encadrement direct	123
	2.a Matériel (ingénierie et planification des opérations de maintenance)	15
Appui technique à la production	2.e Exploitation (gestion des ressources et des aléas, qualité, sécurité, environnement, relation clients)	66
	3.a Ressources Humaines	10
Fonctions transverses	3.b/c Comptabilité, contrôle de gestion/ achats	4
	3.e Communication, études, marketing	7
TOTAL		519

En parallèle à ce lot existe une convention spécifique « sûreté » entre la SNCF et la région AURA, de ce fait, les personnels SUGE ne sont pas intégrés dans ce lot, alors qu'ils exercent une bonne partie de leurs missions pour ce périmètre.

De nombreuses prestations sous la responsabilité de Gares et Connexions sont également absentes de ce dimensionnement (ex.: ouverture/fermeture des gares, prise en charge des PMR, service des objets trouvés)



POUR LE FUTUR LOT INTERCITÉS PALITO-PACLE,

L'exploitation en concession débutera au SA 2030, le transfert du personnel TER AURA contribuant à la production des Intercités vers le CSE Intercités est effectif depuis le 1er avril 2026

Ces derniers transferts finalisent la séparation des activités voyageurs, même si les cheminot-e-s ont le même lieu de travail !

CALENDRIER CONNU POUR LES AGENTS DANS LE CADRE DU FUTUR TRANSFERT DU LOT AUVERGNE

- 👉 Publication de l'Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC) : 24 octobre 2024
- 👉 Date limite de l'admission des candidatures au lot Auvergne : 5 décembre 2024
- 👉 Période retenue pour le calcul du taux de référence des salarié-e-s du périmètre concerné : 12 mois de décembre 2025 à décembre 2026.
- 👉 Remise des offres finales par les candidats au lot Auvergne : août 2026
- 👉 Notification publique par la région AURA de l'attribution du lot Auvergne : décembre 2026
- 👉 Appel à Volontariat : juillet 2027
- 👉 Liste des futurs salarié-es transféré-e-s : décembre 2027
- 👉 Transfert définitif au sein du nouveau concessionnaire : décembre 2028 (SA 2029)

Pour SUD-Rail, l'ouverture à la concurrence va affaiblir notre système ferroviaire, la continuité territoriale, et apporte plus de dumping social. Les investissements nécessaires à la qualité de service des TER seront la variable d'ajustement des entreprises privées, et des filiales SNCF dédiées qui répondront aux appels d'offres avec un seul objectif, baisser les coûts afin de faire un maximum de bénéfices.

Seule une véritable politique de service public ferroviaire est à même de résoudre les problèmes des trains du quotidien, retards, correspondances, insécurité, etc. .

SUD-Rail TER AURA